

LE PETIT LUSSANTAIS

ÉDITION Fin 2024

Le Journal d'information de la commune de Lussant



Chères Lussantaises, Chers Lussantais, Chers amis,

En raison de l'absence de Jacques GONTIER notre Maire pour raison de santé, je prends aujourd'hui la parole pour notre deuxième numéro de l'année 2024.

Ce sera donc le mot de la Première Adjointe.

Depuis janvier de nombreux événements ont agité la vie de notre commune. Ce numéro veut se faire l'écho des moments heureux et d'autres plus perturbateurs.

De la convivialité et de la bonne humeur autour d'un délicieux déjeuner, le 13 janvier, LUSSANT a fêté ses Aînés anciens et nouveaux à la Vieille Halle avec un nouveau traiteur Mr DEMOLLE, 81 personnes y ont participé.

Courant Février des vents contraires ont soufflé sur la commune autour du projet d'installation d'un Centre Educatif Renforcé sur le site de Montravail qui devait accueillir 8 jeunes délinquants et leur équipe éducative. Projet polémique s'il en fut qui a suscité inquiétude et colère chez les riverains, reproches d'une mauvaise communication. Le Conseil municipal n'a finalement pas approuvé le projet.

Heureusement le printemps pourtant très pluvieux s'annonçait et avec lui un cortège d'animations plus sympathiques.

Le passage du Rallye « Val de Boutonne » sur la commune les 22 et 23 mars, avec la participation des associations lussantaises, qui a accueilli le public aux buvettes sur le circuit dans le bruit et la fureur des bolides.

La brocante de l'Amicale du R.P.I (regroupement des écoles Lussant, Moragne, St Coutant) le 8 mai avec de nombreux exposants qui a permis un gain satisfaisant au profit des écoles.

Lussant peut aujourd'hui s'enorgueillir de deux équipements à destination de la jeunesse installés au cours de ce 1er semestre : le CITY Stade derrière le terrain de tennis et l'Aire de Jeux pour les plus petits en face de l'école..

De la fantaisie, de la musique rythmée, des couleurs, trois événements dont vous trouverez l'écho dans ce numéro, ont apporté de la joie sur le village au cours de l'été, de quoi redonner le sourire aux habitants et de l'énergie pour affronter une rentrée complexe.

En cette rentrée, les associations sportives: Karaté, Gym, Danse, Pétanque ont fait le plein d'adhérents, ont développé leurs activités et le nombre d'adhérents. Sur le terrain de foot, nous accueillerons une nouvelle équipe : le Club de Nachamps. Le Conseil municipal se réjouit de cette dynamique qui renforce le lien social autant qu'il contribue à la santé de nos concitoyens.

Vous trouverez dans ce numéro des informations sur la vie du Conseil municipal, sur les activités et projets sur la commune pour la fin 2024.

Un dernier mot, une pensée chaleureuse pour Jacques GONTIER à qui nous souhaitons un bon rétablissement et que nous attendons pour célébrer dignement le City Stade et l'Aire de Jeux, projets qu'il a portés avec engagement.

Lyne PILLET 1ère Adjointe

SOMMAIRE

- 1- Actualités du Conseil municipal
- 2- Actualités de la commune
- 3 - Vie Scolaire
- 4 - Action Communale et Vie Associative
- 5 - Etat Civil



Mairie de Lussant
40 Grand Rue
17430 Lussant
05 46 83 42 52

Horaires d'ouvertures :
Mairie :
Lundi à Vendredi : 9h - 12h

Poste :
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :
9h-12h
Samedi : 9h30 - 11h30



ACTUALITÉS DU CONSEIL MUNICIPAL

La configuration du Conseil Municipal a changé...

Tout au long d'un mandat municipal de 6 ans, les vies personnelles et familiales des membres du conseil municipal peuvent évoluer, les événements municipaux peuvent aussi faire naître des clivages, des désaccords.

C'est la vie démocratique.

Depuis début 2024, le conseil municipal a perdu 4 de ses membres.

La 3ème adjointe Madame Nathalie BÉGUIER, en charge de la communication et du tourisme a démissionné de son mandat d'adjoint le 25 avril, très touchée par le mouvement d'opposition à l'installation d'un centre Educatif Renforcé sur le village.

Monsieur Cédric DELPECH a démissionné en désaccord avec le Conseil le 22 mars.

Depuis 2021, Mesdames Sandrine TEXIER et Ophélie RICOU ne pouvaient plus participer aux réunions et activités du Conseil Municipal. Le Conseil a donc mis fin à leur mandat officiellement.

Le Conseil Municipal lors de sa séance du 12 septembre 2024 a validé une composition du Conseil à 11 membres et a décidé de n'avoir que 3 postes d'adjoints :

Maire : Jacques GONTIÉR

1ère Adjointe: Lyne PILLET

2ème Adjoint : David RABAUD

3ème Adjoint : Philippe BEAUVOIS-FOUGERIT

Conseillers

Maryse PAUQUET

Patrick ANDRÉ

Patrick BUGEAT

Françoise DEVILLARD

Erwan LERECULEY

Alexandre COLOMBELLI

Mathilde VINCELET

Réunion du Conseil municipal et des personnels communaux 7 octobre 2024

Un temps d'échange pour présenter les nouveaux personnels arrivés sur la commune en septembre et pour évoquer les besoins de chacun et les projets de la commune.

Dans la photo ci jointe vous découvrirez Sandra ROUSSEAU qui vous accueille désormais à la Poste.

Un nouveau recrutement est en cours pour apporter un renfort aux agents déjà en place.

Merci à Lovaina LACASE, Karine LEBLANC, Sandrine ALLAIS, Guillaume LECOMTE, Lucie LECOMTE, Audrey GARANDEAU, Françoise PELLERAY, Thierry VINSONNEAU pour leur engagement au service de la commune.



ACTUALITÉS DE LA COMMUNE

Le prochain repas des Aînés aura lieu

le

11 janvier 2025.

RETARD DU PROJET

La mairie vient d'être informée au mois d'août par un courrier de la COOP ATLANTIQUE du report en 2025 de la construction de la Superette au Cœur de Bourg que nous attendions tous avec impatience.

AXE CYCLABLE LUSSANT - TONNAY CHARENTE en passant par CABARIOT

La commune de Cabariot a effectué cet été d'importants travaux de réfection de la bande de roulement sur la route entre la Ragoterie et la Cassotière par Enrobé Coulé à Froid (ECF).

L'investissement étant assez lourd, la commune de Lussant n'a pas souhaité prolonger la réfection de cet axe entre La Ragoterie et la D 739 mais continuera cependant très régulièrement à colmater les nids de poule et autres dégradations parsemant la route des Sablières et le Chemin Bas.

Afin de proposer un aménagement cyclable qui soit garant de sécurité pour la pratique cyclable, il a paru nécessaire de limiter, voire interdire la présence des Poids lourds sur cet axe.

Un panneau « sens interdit Poids Lourds - sauf riverains » sera donc positionné sur la D 739 vers la route des Sablières, de même qu'un autre panneau « interdit aux Poids Lourds - sauf desserte locale » sera implanté sur la D 739 - au niveau du commerce « Univers Remorques » - vers la route des Vergers. Cabariot se chargeant d'interdire l'accès aux Poids Lourds à la jonction de la N 137 et des lieux dits les Périers - Montifaut.

La facture avoisinant les 300 000 €, la municipalité de Cabariot « souhaiterait que cet investissement dure le plus longtemps possible et surtout que la route ne soit pas détériorée

par des véhicules qui n'ont pas à passer par là » (voir SUD OUEST du jeudi 16 mai 2024). Dans un avenir plus ou moins lointain, et ceci également dans le but d'apaiser la circulation entre cycles et véhicules, il serait peut-être souhaitable de limiter l'accès sur cet axe aux seuls résidents.

En effet, parfois pour gagner quelques kilomètres, « les GPS calculent les itinéraires en coupant par des petites routes. C'est le cas notamment pour rejoindre à Lussant la D 739 en direction de Saint Jean d'Angély, Niort ou Paris depuis la D 137 en provenance de Saintes ou l'île d'Oléron, cela en passant par la VC 1, via les villages de Montifaut, Mouton et la Ripaudière. Un comptage, non officiel et réalisé de façon visuelle samedi 11 mai à partir de 20 heures, a dénombré 136 véhicules en une heure, dont environ un quart était des campings-car » (toujours SUD OUEST du 16 mai 2024).



OPÉRATION BROYAGE

Mercredi 13 novembre de 10 à 16 heures

À l'occasion de l'opération Novembre vert, la CARO - Communauté d'Agglomération Rochefort Océan - met gracieusement à la disposition des lussantais un broyeur de végétaux pouvant accepter des branches de 15 cm de diamètre.

L'opération de broyage se déroulera sur le site des Fontenelles (derrière la Mairie). Les usagers apporteront leurs branchages le jour même et repartiront avec leur broyat. Un agent des services techniques de la CARO épaulé par un agent de la commune se chargeront de l'opération broyage.

Pour rappel :

Les arbres et les branches peuvent être coupés du 1er octobre au 28 février (entre le 1er mars et le 30 septembre, c'est la période de protection des oiseaux).

Comment utiliser le broyat de bois :

Le broyat de bois, utilisé en paillage, se dépose en couches de 10 cm d'épaisseur environ au pied des arbres, arbustes, haies, petits fruitiers, vivaces ... Il va mettre 6 à 12 mois pour se décomposer.

Quels sont les avantages du paillage ?

En protégeant le sol des rayons du soleil, le paillage permet de limiter le développement des herbes indésirables, l'évaporation, le tassement, le ruissellement et freine la progression de certains ravageurs comme les limaces ...

En évitant l'évaporation, le paillage va donc limiter l'utilisation d'eau et réduit le temps de travail (désherbage). En effet, protégé du soleil et du vent, le sol s'assèche moins vite et permet donc des économies d'eau considérables.

En limitant le lessivage des sols (entraînement des particules solides comme l'argile) le paillage limite l'appauvrissement des sols. Il améliore aussi la croissance des végétaux car en se décomposant, sa matière organique améliore la qualité du sol.

Il réduit également le risque de maladies cryptogamiques (maladies causées par les champignons).

De plus, le paillage peut-être esthétique et améliorer ainsi l'aspect visuel de votre jardin et de votre potager.

À compter du 2 septembre 2024, la numérotation des bus du réseau R'bus a changé.

La ligne H n'existe plus !

La ligne S2 : Circuits scolaires entre collèges et lycées en période scolaire (sauf jours fériés)

La ligne S2 assure essentiellement les circuits scolaires entre Lussant et le collège Joliot-Curie de Tonnay-Charente.

3 départs de La Boisselière le matin : 7h03, 7h 18 et 8h10

Le tarif pour un voyage est de 1,20 € (valable 1h sur l'ensemble du réseau R'bus) mais différents abonnements existent.

Mon transport à la demande :

Sous conditions : R'bus à la demande est un service ouvert à tous, à l'exception des usagers scolaires en heure de pointe, qui disposent de services scolaires spécifiques.

Pour 2 € / trajet, ce service fonctionne du lundi au vendredi de 7h à 19h et le samedi de 9h à 19h.

1- Réservez soit par téléphone au 05 46 99 22 66 au moins 2h avant le départ,

soit sur le site www.rbus-transport.com

soit via l'application MyMobi

2- Définissez votre horaire d'arrivée.

3- Tenez-vous prêt pour le départ 5 mn avant.

Le conducteur viendra vous chercher devant votre domicile pour vous amener jusqu'à l'arrêt mentionné lors de votre réservation selon la zone (Lussant se trouvant en zone EST).

Transport pour les personnes à mobilité réduite :

Ce service permet aux personnes en situation de handicap d'aller à Rochefort ou Tonnay-Charente avec un véhicule adapté.

Ce service fonctionne du lundi au vendredi de 7h à 19h et le samedi de 9h à 19h (sauf jours fériés).

Le prix du trajet est de 1,20 € (gratuit pour l'accompagnateur).

Je dois préalablement constituer un dossier que j'envoie par la Poste à :

la CARO

- service Mobilités et Déplacements

Parc des Fourriers - 3 avenue Maurice Chupin - BP 50224
17304 ROCHEFORT

ou par mail à : transport@agglo-rochefortocéan.fr

Pour tout complément d'information, se procurer la plaquette R'bus disponible en Mairie ou en boutique R'bus (près de la gare).



www.rbus-transport.com

transdev
ROCHEFORT OCEAN



ROCHEFORT
OCEAN
Communauté d'agglomération

Un Service éducatif à LUSSANT : TANDEM 17

Depuis le 19 août 2024, un service éducatif rattaché à l'Association TANDEM EDUCADIS 17 a ouvert ses portes dans le bourg de Lussant. Cette association est agréée par l'Aide Sociale à l'Enfance de Charente Maritime et a vocation à accueillir des adolescents de 13 à 21ans en relais ou en complément d'autres structures éducatives. Elle gère 5 unités éducatives dans notre département.

Ce service est installé dans une maison particulière louée, ce qui pour cette raison ne nécessitait aucune autorisation préalable de la mairie.

L'arrivée très rapide de ce service dans le village a pu interroger beaucoup de nos concitoyens et mérite quelques explications.

En avril 2024, l'ASE 17 suite à la fermeture de deux services d'une autre association a dû trouver des accueils pour une dizaine de jeunes et a sollicité TANDEM afin d'ouvrir des maisons d'accueil supplémentaires. Une maison en location a été trouvée en juin à Lussant.

En juillet la mairie a eu connaissance du projet à l'occasion d'une demande de salle afin de réaliser le recrutement du personnel de ce nouveau service.

A ce moment-là l'équipe dirigeante a rencontré le maire de manière informelle mais sans donner de plus amples informations permettant de communiquer.

Une réunion a alors été instamment demandée par les membres du Conseil municipal auprès du directeur. En raison des congés, cette réunion n'a pu avoir lieu que le 6 septembre 2024 avec Monsieur Bertinet directeur de TANDEM.

Présentation de l'activité du service :

Cette structure est un lieu de vie, elle accueille 4 jeunes de 13 à 15 ans en grande difficulté qui peuvent relever du handicap physique ou mental. Ils souffrent de troubles multiples qui ne permettent pas leur prise en charge dans des structures de type foyer ou familles d'accueil. Ils ont souvent connu des parcours de vie dans des familles dysfonctionnelles ou subi des violences. Ces jeunes cumulent plusieurs types de problématiques sociale, psychologique, déficitaire, médicale et ont un traitement médicamenteux.

Ces adolescents sont encadrés en permanence par 3 éducateurs, un veilleur de nuit et une maîtresse de maison. Une coordinatrice Madame Marie BURGOS gère les structures de Lussant et de Yves est joignable en permanence

Certains jeunes peuvent être scolarisés en Institut Medico Professionnels (IMPRO) deux jeunes sont dans ce cas à Lussant, ou bien suivis en Hôpital de jour ou bien avoir besoin d'un accompagnement individualisé au quotidien pour toutes les activités éducatives en raison de leur handicap.

Nous sommes conscients que la vie quotidienne du quartier peut parfois être troublée. L'équipe de professionnels de ce service particulier qui accueille des jeunes très perturbés doit être soutenu dans sa mission. Par souci d'humanité et d'accueil, il appartient à tous de faire preuve de tolérance et d'un peu de patience pour permettre une installation sereine de cette association sur la commune. La mairie reste vigilante et en contact avec les encadrants.

VIE SCOLAIRE

L'école compte 4 classes à 2 niveaux chacune pour un total de 72 élèves avec des classes dont l'effectif varie entre 16 et 20 élèves.

- la classe de CP - CE1 de Madame CANEVET
7 élèves en CP et 11 élèves en CE1

- la classe de CE1 - CE2 de Madame GEOFFROY
8 élèves en CE1 et 10 élèves en CE2

- la classe de CE2 - CM1 de Madame COLLY
8 élèves en CE2 et 8 élèves en CM1

- la classe de CM1 - CM2 de Madame RAMBAUD
5 élèves de CM1 et 15 élèves de CM2

Les CM2 travaillent sur un projet portant sur le civisme tandis que toutes les classes préparent, avec les élèves de Moragne, un spectacle de danse avec la compagnie « l'oeil de Pénélope ».

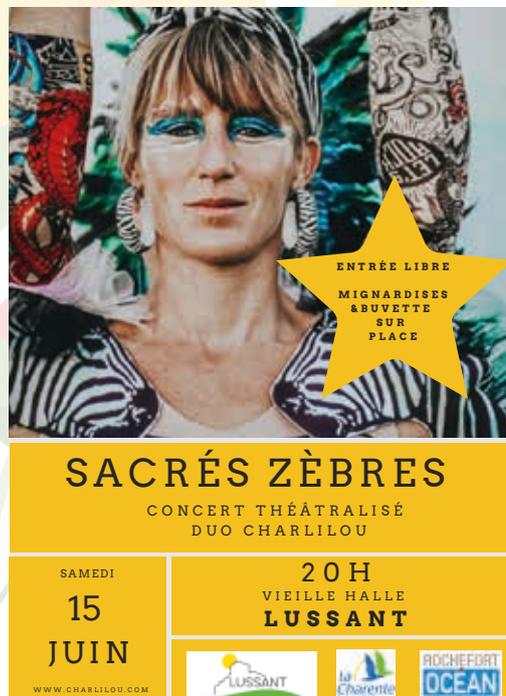
L'école a accueilli 2 nouvelles enseignantes : Mesdames COLLY et CANEVET.



ACTION COMMUNAL ET VIE ASSOCIATIVE : UN ÉTÉ GAI À LUSSANT !

15 juin 2024

Du théâtre et de la musique à la Vieille Halle. La mairie avec l'aide des subventions de la CARO et du Département, a offert un spectacle du DUO CHARLILOU. Spectacle très rythmé, joyeux, coloré et plein de fantaisie qui a charmé le public.



ENTRÉE LIBRE
MIGNARDISES
& BUVETTE
SUR PLACE

SACRÉS ZÈBRES
CONCERT THÉÂTRALISÉ
DUO CHARLILOU

SAMEDI
15
JUIN
www.charliLou.com

20 H
VIEILLE HALLE
LUSSANT

LUSSANT
La Charvrière
MarWine
ROCHEFORT
OCEAN

6 Juillet :

1er Marché Fermier et Artisanal semi nocturne place de la mairie

Les associations : ACCA de la Chasse, Club de Gym et Club de Pétanque ont organisé l'installation et l'accueil des exposants sur la place dans l'après-midi puis ont géré la buvette dans les locaux du Foot. Une initiative sympathique et bon enfant qui a permis de découvrir des producteurs locaux et des artisans par une fin d'après-midi ensoleillée, de déguster de délicieux burgers, Kebab et des huîtres en attendant 23h

le FEU d'ARTIFICE offert par la mairie : Enfin !!!

3 ans qu'on l'attendait, resplendissant et crépitant à souhait, magnifique de l'avis de tous.



LUSSANT

MARCHÉ
ARTISANAL & FERMIER
Semi-nocturne

Samedi 6 juillet 2024
à partir de 17h
Derrière la Mairie de Lussant

FEU D'ARTIFICE
à partir de 22h30

Restauration sur Place

Renseignements
07 48 48 12 49

UN ÉTÉ GAI À LUSSANT

2 août :

RENCONTRES NOMADES aux Fontenelles

Cette année, la commune de LUSSANT accueillait pour la première fois les Rencontres Nomades, manifestation estivale organisée par la CARO.

Le Site des Fontenelles et la Maison des Associations située en bordure du site offraient l'amplitude nécessaire dans un espace bucolique aéré et verdoyant pour recevoir les 3 temps de l'évènement: scène littéraire à 19h, concert de l'Ensemble Nationale de Reggae à 20h, puis une soirée dansante animée par un DJ à 22h.

Le public a pu se restaurer grâce au Food Truck « EDEN » de Saint Agnant qui vendait hamburgers et frites et au « Doner Kebab » du café de LUSSANT puis se rafraîchir à la buvette tenue par l'association des «Bambinouous» le long des buissons qui assuraient un peu d'ombrage.

Des tables et des bancs avaient été mis en face dans le champ. Le public est arrivé progressivement sur le terrain des Fontenelles.

Charlotte Couturier de la CARO et Jacques Gontier le Maire ont accueilli le public et présenter la soirée.

Scène Littéraire :

En introduction, il a été rappelé que le village n'étant doté ni d'une bibliothèque, ni d'une médiathèque, cette expérience d'accueil et d'échange avec une romancière était porteuse de l'espoir d'un éveil plus grand du public lussantais à la littérature dans l'avenir.

Entre 25 et 30 personnes ont assisté à l'interview de la romancière Elitza Gueguieva d'origine Bulgare par Bernard Magnier conseiller littéraire. Ce fut un débat littéraire de grande qualité qui a passionné le public.

Ensemble National de Reggae

A l'autre bout du terrain l'orchestre s'est avancé avec ses 8 musiciens et sa sono impressionnante montée sur roues au milieu de la foule qui s'installait peu à peu autour des tables pour dîner.

L'énergie communicative des musiciens a attiré plus de monde. Tous les gens ont fini par se lever pour danser et chanter avec eux.

L'orchestre qui dansait et chantait sans interruption a stupéfié l'auditoire tant par la qualité de sa prestation que par sa capacité à partager et faire partager ce moment unique de bonheur collectif pour toute la soirée.

Le public les a retenus jusqu'à 22h15 par ses rappels puis par tous les échanges suscités ensuite.

La marche était haute pour le DJ Tsunami Wazahari qui prenait la suite mais il a relevé le défi par le choix des morceaux proposés et la fête a continué.

Les lussantais se sont laissés emporter par le rythme et cette vague de bonheur collectif.

Les remerciements du public ont été nombreux en fin de soirée auprès des organisateurs de la CARO et de la mairie pour la qualité des spectacles et de la manifestation.

La bonne humeur générale et le partage de tels moments festifs ont dynamisé l'équipe organisatrice et facilité un rangement efficace avec la participation de tous et une attention particulière au respect des consignes de tri sélectif.

Madame Pillet, adjointe chargée de la commission Culture municipale, tient à remercier particulièrement les organisateurs sur le terrain : Conseillers municipaux et agents techniques municipaux en lien avec techniciens de la CARO ainsi que tous les bénévoles des associations pour leur participation active et dynamique ainsi que le Foyer Rural de Moragne pour le prêt des tivolis.



ET SI L'ON SE METTAIT AU VÉLO ?

Depuis 2020, et jusqu'au 30 novembre, la CARO aide financièrement ses habitants pour l'achat d'un vélo, d'un tricycle, électrique, mécanique, cargo, pliant ... neuf ou d'occasion.

La collectivité vous offre un coup de pouce financier, sous conditions de ressources bien sûr. De 100 à 325 € selon le type de vélo que vous aurez choisi.

Demander votre aide à l'achat vélo à :
agglo-rochefortocean.fr/velo-et-kit-delectrification-aide-lacquisition-o

L'aide de la CARO est cumulable avec le Bonus écologique de l'État.

Les aides nationales pour acheter un vélo sont étendues jusqu'en 2027. Cette mesure de financement vise à encourager la mobilité propre.

Ces aides concernent les vélos neufs ou d'occasion vendus par un professionnel.

Sont éligibles :

- les personnes physiques majeures, domiciliées en France, ayant un revenu fiscal de référence par part, inférieur ou égal à 15 400 € (revenu fiscal de référence de 2022. Consulter votre avis d'imposition 2023).

- les personnes en situation de handicap titulaires d'un justificatif de situation.

Le montant de l'aide dépend de votre situation et s'élève à 40 % du coût d'achat.

Pour plus d'informations, se rendre sur le site :
economie.gouv.fr

Pour toute demande d'assistance téléphonique, vous pouvez appeler le numéro vert :

0 800 74 74 00 du lundi au vendredi de 9h à 18h.

La demande d'aide doit être formulée au plus tard dans les six mois suivant la date de facturation du vélo. Elle est à déposer en ligne, sur le site dédié :

primealaconversion.gouv.fr



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

20/02/2024 CAQUINEAU Lily-Rose, Hortense
12/04/2024 GOBIN Sarah
17/04/2024 MARIE Margaux
24/06/2024 CHAUMETTE Gabriel Alexis, Didier, Jean-Pierre
28/06/2024 RATEAUD MULLON Esmée, Anna, Julia
12/07/2024 FREDERICO DUFOUR Céleste
10/09/2024 GARRAUD CHAMBRIN Livio, Thierry, Gilbert



MARIAGES :

24/02/2024 CELERIER Sébastien / GARANDEAU Emily
27/04/2024 LEFEVRE Xavier / NOUREAU Chantal
11/05/2024 CARRÉ Nicolas / LOPEZ Quitterie
18/05/2024 FONTAINE Michaël / CAPLAT Élodie
01/06/2024 RAMOS Fabrice / LEBON Stéphanie
08/06/2024 PALANGIE Samuel / GANTOIS Chloé
08/06/2024 BRANDY Kevin / DESLANDES Vanessa
21/06/2024 HAMAMI Bouzid / ROUSSEL Audrey



PACS :

15/10/2024 BOUDOU Erwan Johann / GERBAUD Élodie Emmanuelle

DÉCÈS :

26/02/2024 ROUX Claude André
07/03/2024 PLAIS Michelle Christine
08/03/2024 MOUNISSENS Pierrette épouse CAZENAVE
04/04/2024 FAYANT Mireille Marie épouse MUNCH
23/07/2024 TURMEL Edith Michèle
03/08/2024 RAUD Maryline François épouse COTONNEC
12/08/2024 POISSONNET Christian
18/08/2024 SCHEID André Joseph
18/09/2024 REUTIN Patrick
22/09/2024 ROUYER Claude
30/09/2024 MAULAVE Jocelyne

